



Gagner le respect pour l'école et pour celles et ceux qui la font.

Renforcez le syndicat majoritaire.

<https://adherer.snuipp.fr/66>



Lettre Infos du FSU-SNUipp 66

Mercredi 15 mars 2023

La phrase de la semaine : « Mettre le pays à l'arrêt, c'est prendre le risque d'une catastrophe écologique, agricole, sanitaire, voire humaine dans quelques mois. Mettre la France à l'arrêt, ce serait négliger la santé de nos enfants. »

Olivier Véran, porte-parole du gouvernement, 1/03/2023

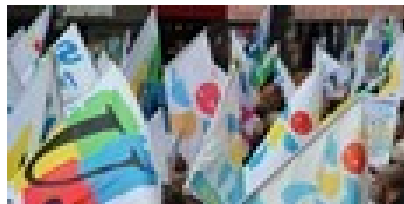
Sommaire de la lettre d'infos :

- **Mobilisation retraites** : la lutte continue !
- **Réunions d'infos syndicales** : le calendrier pour la prochaine période
- **Changer de département**
- **Maintiens et passages anticipés** : mise au point
- **Infos administratives** : disponibilité 2023/2024, allègements de service 2023/2024
- [Adhérer à la FSU-SNUipp 66](#)

Abandon de la réforme des retraites !

#PasUneAnnéeDePlus #PasUnEuroDeMoins

RETRAITES : la lutte continue !



La manifestation de ce mercredi matin à Perpignan a encore rassemblé quelque 10 000 personnes.

La journée de ce jeudi 16 mars va incontestablement marquer un tournant dans la lutte contre la réforme des retraites.

Selon la décision et le comportement du gouvernement, les actions vont se multiplier et se décider rapidement.

C'est pour cela que nous invitons l'ensemble des collègues à envoyer une déclaration d'intention pour une période de 2 semaines à partir du lundi 20 mars.

Cela permettra de pouvoir se mettre en grève au dernier moment, en fonction des appels nationaux et des actions départementales.

[Lien vers le modèle de déclaration d'intention pour 2 semaines](#)

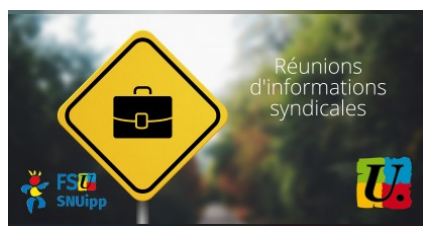
[Lien vers le site de la FSU-SNUipp 66 avec toutes les infos](#)

A noter : les AESH n'ont pas à remplir de déclaration d'intention de grève pour la mise en place du service minimum d'accueil, ni à prévenir l'employeur, même le jour J. Par courtoisie, prévenir l'enseignant-e de la classe.

Toujours d'actualité : [la pétition à signer](#) pour dire NON à cette réforme injuste et brutale ! Pour se faire entendre, il faut un maximum de signatures ! **Déjà plus d'1 million de signatures !**

Pour simuler sa retraite : la FSU-SNUipp a mis en place un simulateur de retraites, sans la réforme, avec la réforme et avec les propositions de la FSU-SNUipp → [Je fais ma simulation](#)

RIS : les prochaines dates



Voici la prochaine série de RIS de la FSU-SNUipp 66, jusqu'aux vacances de printemps.

A noter : la **RIS spéciale Brigades**, où seront débattus les problèmes de paiement d'ISSR et le projet de fusion de tous les brigades maladie, formation continue et REP+ (Jeudi 30 mars à 17h30 à Perpignan)

Mardi 21 mars 17h30 : Argelès

Jeudi 23 mars 17h30 : Théza

Mardi 28 mars 17h30 : Amélie-les-Bains

Mercredi 29 mars 9h00 : Millas

Jeudi 30 mars 17h30 : Perpignan spéciale remplaçant.es (TMB maladie, formation continue, REP+)

Mardi 11 avril 17h30 : Estagel

Jeudi 13 avril 17h30 : Le Boulou

Mardi 18 avril 17h30 : Perpignan

PERMUTATIONS NATIONALES



Changer de département

Si vous connaissez un ou une collègue qui a obtenu sa mutation dans le 66, n'hésitez pas à lui dire de nous contacter rapidement afin de l'accompagner dans ses démarches d'entrée dans le département.

Si vous quittez le 66, prenez rapidement contact avec votre nouvelle section FSU-SNUipp [en cliquant ici](#).

Si vous n'avez pas obtenu votre mutation, n'hésitez pas à faire un recours. Il se fait d'une part auprès de la DASEN des P.O et d'autre part auprès du ministre **avant le 7 mai 2023** (délai de 2 mois à compter de la décision). Il est très important de faire suivre ce recours par la FSU-SNUipp 66.

[Pour vous aider à monter le dossier de recours, complétez ce court formulaire.](#)

Le recours se fait par courrier papier ou par mail avec accusé de réception dans un cas comme dans l'autre. Si c'est par mail il faut le faire depuis la boîte professionnelle.

Cette première démarche de recours pourra appuyer la demande d'inéat exéat qu'il faudra faire dans la foulée au mois de mai (elle n'est cependant pas indispensable). N'hésitez pas à nous contacter pour vous accompagner à chaque étape si nécessaire.

Maintiens et passages anticipés : mise au point



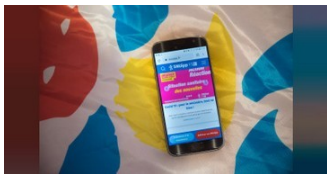
Nous sommes dans la période des dossiers de demandes de redoublements et de passages anticipés.

Après plusieurs interpellations de collègues et pour tordre le coup à une légende urbaine, il est important de noter que **l'avis de l'IEN n'est qu'un avis !**

En effet, c'est bien le conseil des maîtres qui propose le maintien ou le passage anticipé à la famille et qui le valide in fine ! Le recours par les familles n'intervient que lorsqu'il y a un désaccord entre les enseignants de l'école et la famille.

En résumé, même si votre IEN émet un avis négatif, les enseignants de l'école ont toute légitimité à proposer le maintien à la famille !

Administratif



Demandes de mise en disponibilité ou de réintégration à temps complet pour la rentrée 2023 :
Première demande et de disponibilité : date limite de demande 31 mars 2023

[La circulaire et les documents en téléchargement sur notre site Internet ici](#)

Demandes de temps partiel et de réintégration à temps complet pour la rentrée 2023 :
Attention ! La date limite officielle réglementaire de demande est bien le 31 mars 2023 !

[La note de service, les formulaires, les explications sur notre site Internet ici](#)

Adhérer à la FSU-SNUipp 66



- Parce qu'un jour, les collègues de la FSU-SNUipp 66 vous ont donné **une info**, un conseil, **vous ont accompagné.e** lors **d'une audience**, ont soutenu **vos démarches** auprès de l'administration.

- Et parce qu'un jour, **d'autres collègues** en auront peut-être besoin.

- Parce que **vos représentant.e.s de la FSU-SNUipp 66** sont des collègues qui partagent les mêmes interrogations que vous.

- Parce que vous pensez que la FSU-SNUipp 66 a besoin d'être renforcé pour **défendre le service public d'éducation** en toute indépendance grâce aux seules cotisations de ses adhérent.e.s.

- Parce que la FSU-SNUipp, c'est un syndicalisme de **propositions** mais aussi qui sait **(se)mobiliser**.

- Parce que comme d'autres droits, **le droit syndical** n'est jamais définitivement acquis et qu'il mérite d'être préservé.

Parce que vous pensez qu'ensemble on est plus forts, rejoignez-nous !

Plus nombreux et nombreuses, plus fort.es ! **Vous comptez sur nous, nous comptons sur vous !**

Je renforce le collectif du premier syndicat des écoles au niveau national ainsi que dans les Pyrénées-Orientales !

[Pour ces raisons et bien d'autres, rejoignez la FSU-SNUipp 66 pour 2022-2023 !](#)

[Se \(re\)syndiquer à la FSU-SNUipp !](#)

La **FSU-SNUipp 66**, c'est une équipe de 10 militant-es, collègues enseignant.es dans le département et en Andorre, déchargé-es d'une partie de leur temps de classe, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils et elles l'ont sur le temps de service mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqué-es par l'administration, répondre aux multiples mails et sollicitations, participer à des réunions, informer, renseigner, défendre, siéger dans les différentes instances, etc ... La force de la **FSU-SNUipp 66**, c'est de pouvoir compter sur ses militant.es mais aussi sur les 25 membres du conseil syndical, ainsi que sur l'ensemble de ses syndiqué-es, pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique  ICI

Pour nous suivre et nous contacter:

E-mail : snu66@snuipp.fr

Site internet du 66: <http://66.snuipp.fr/>

Site internet national : FSU-SNUipp National: <http://www.snuipp.fr>

Adresse: 18, rue Antoine Condorcet 66000 Perpignan

Permanences les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 17h, le mercredi matin de 9h à 12h

Téléphone: 04.68.50.78.44

 [snuippfsu66](#)  [@snuipp66](#)  [SNUipp-FSU 66](#)

[Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD